



Montreuil, le 19 décembre 2014

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Conseil spécialisé « céréales » de FranceAgriMer du 10 décembre 2014 : un plan d'actions prioritaires pour les trois ans à venir**

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 10 décembre 2014, sous la présidence de Rémi Haquin.

#### **Stratégie de la filière céréalière : définition des actions prioritaires à mener dans les trois ans**

Suite à l'élaboration d'une stratégie à l'horizon 2025, la filière céréalière a défini les actions prioritaires ainsi que leur pilotage pour les trois prochaines années (2015-2017). La filière entend ainsi apporter sa contribution au développement économique national, autour de six axes principaux :

- *Produire plus et produire mieux*, via notamment la mise au point et la généralisation d'outils d'aide à la décision et l'encouragement à des démarches collectives ;
- *Adapter les qualités aux utilisations pour le marché intérieur et à l'exportation* (déploiement du plan protéines blé tendre, élaboration d'une nouvelle grille de classement des blés...)
- *Permettre aux industries de transformation céréalière et aux entreprises d'exportation d'assurer leur pérennité et leur développement.*
- *Améliorer la résilience des exploitations par la gestion des risques et la diminution des coûts*
- *Améliorer la chaîne logistique*
- *Être présent dans le débat public*

Le plan d'actions de la filière céréalière sera transmis pour validation au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt en début d'année 2015.

#### **Campagne commerciale 2014/15 : compétitivité du maïs en alimentation animale, prévisions d'exportations de blé et d'orges revues à la hausse**

FranceAgriMer a actualisé ses bilans prévisionnels pour la campagne commerciale 2014/15.

Concernant le **blé tendre**, les prévisions d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail français sont encore révisées à la baisse à 4,6 millions de tonnes (- 200 000 tonnes par rapport au mois dernier) au profit du maïs, abondant et compétitif (3,5 Mt d'incorporations prévues en alimentation animale contre 3,3 Mt le mois dernier).

Côté exportations, si les livraisons de blé tendre français vers les autres pays de l'Union européenne sont ajustées à la baisse à 8 Mt, les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont en revanche revalorisées à 8,5 Mt (+ 300 000 tonnes). Le stock de fin de campagne pourrait toutefois dépasser 4,5 Mt, en raison de la revalorisation de la récolte à plus de 37,5 Mt.

La récolte de **maïs grain** est de nouveau revue à la hausse à 17,3 Mt (+ 400 000 tonnes par rapport au mois dernier). Le stock de fin de campagne devrait toutefois rester stable à 4,1 Mt sous l'effet conjugué de la revalorisation des prévisions d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail à 3,5 Mt et d'une légère augmentation des prévisions d'exportations.

Seul le bilan **orges** s'allège, en raison du dynamisme des exportations, notamment vers la Chine. Les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont ainsi portées à 2,7 Mt, en progression de 200 000 tonnes par rapport au mois dernier. Les prévisions de livraisons vers les autres pays de l'Union européenne sont maintenues à près de 3,4 Mt.

#### **Avis favorable du Conseil spécialisé sur les modalités de financement des céréales avec l'aval de FranceAgriMer pour la campagne 2015/16**

Le Conseil spécialisé a donné un avis favorable au projet de décision du Directeur général de FranceAgriMer concernant les modalités de financement des céréales avec l'aval de FranceAgriMer pour la campagne 2015/16. L'aval est une garantie qui peut être accordée par FranceAgriMer aux collecteurs souhaitant obtenir une avance de trésorerie auprès d'un établissement bancaire pour financer l'achat des céréales aux producteurs. Ce dispositif a été mis en place pour permettre aux collecteurs de respecter la règle du paiement comptant des céréales livrées par les agriculteurs, avant leur commercialisation effective.

Retrouvez les documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé pour la filière céréalière sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

---

**Service de presse de FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---